

Le Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni le 11 juin 2015 à 14h.

L'ORDRE DU JOUR :

- 1 – Approbation du PV du 26 mars 2015**
- 2 – Point ARACT : restitutions de l'étude à la TP Guéret**
- 3 – Mise à jour du guide amiante**
- 4 – Examen des consignes portées sur les registres santé et sécurité au travail**
- 5 – Actualisation du programme d'impulsion**
- 6- Événements ayant eu lieu depuis le dernier CHSCT (accidents de service, maladies professionnelles, fiches de renseignements des agressions, compte rendus des exercices d'évacuation)**
- 7- Visites de sites à réaliser dans l'année**
- 8 – Questions diverses**

1) Approbation du PV du 26 mars 2015 : PV approuvé

2) Point Agence Régionale Amélioration des Conditions de Travail : Le compte rendu du diagnostic a été communiqué au CHSCT. La restitution aux agents de la TP s'est déroulée le matin. 9 agents sur 15 se sont entretenus avec Madame CARTOUX de l'ARACT en novembre 2014. Il s'avère que la situation de la TP s'est améliorée depuis le départ d'un encadrant. D'autres constats ont été dressés. Des pistes de travail ont été évoquées. Le CHSCT devra les étudier.

3) Mise à jour du guide amiante : une lecture de la nouvelle réglementation a été faite.

4) Examen des consignes portées sur les registres santé et sécurité au travail : Toutes les remarques ont été vues en CHSCT. Certaines sont déjà prises en compte à travers le budget départemental ou ont été transmises au responsable du site de l'avenue de Laure. Les autres ont été examinées par le CHSCT et qui en assurera le suivi et la budgétisation. Elles trouveront une réponse à travers le budget du CHSCT.

5) Actualisation du programme d'impulsion :

- Différents achats sont envisagés : charlottes hygiéniques pour les casques téléphoniques (utilisation lors de la campagne IR), BAES, 7 bras support-écran, 27 lampes lumière de jour, dessous de portes et fenêtres, fauteuils ergonomiques, supports dorsaux, rehausseur écran, repose-pieds et souris ergonomiques, gilet fluo pour aide géomètre etc....
- De nouvelles mesures radon seront effectuées à l'automne à Ahun, Royère, La Souterraine, Bellegarde et Chambon.
- Nettoyage de la VMC à Bourganeuf, travaux de peintures à Chénérailles, pose d'un store à Bénévent (un nouveau devis sera demandé), rehaussement du plan de travail à la salle du courrier du site de St Pardoux.

- Différentes formations sont programmées : exercices d'évacuation, conduite hivernale et prévention des agressions canines. Les formations secourismes vont être relancées.

6) Événements ayant eu lieu depuis le dernier CHSCT (accidents de service, maladies professionnelles, fiches de renseignements des agressions) : 3 accidents de services et 5 fiches de signalement ont été recensés depuis le dernier CHSCT.

7) Visites de sites à réaliser dans l'année : Le nouveau règlement intérieur prévoit qu'une délégation du CHSCT peut aller visiter des sites. Elle sera composée entre autre de représentants du personnel, du médecin de prévention... Cette délégation se rendra sur les sites de Bourganeuf et Dun le Palestel.

8) Questions diverses : L'inspecteur Santé Sécurité au Travail a obtenu une nouvelle affectation à compter d'août 2015. Il sera remplacé en mars 2016. Son remplaçant doit effectuer une formation de plusieurs mois avant de prendre son poste.

Le prochain CHSCT est prévu le 24 septembre .

Fin du CHSCT à 18h

Les représentants CGT au CHSCT Michèle BOUYERON et Philippe MADEC

Un plan de qualification 2015 sous le signe de l'austérité

C'est par une lettre le 29 mai adressée aux fédérations du ministère, que le secrétariat général a dévoilé la décision de mise en oeuvre du plan ministériel.

Presque 3 mois d'attente pour signer un plan qui n'a pas bougé d'une unité par rapport aux propositions initiales du ministère lors du [groupe de travail du 10 mars](#).

Ainsi à la DGFIP, le plan de qualification se décline de la façon suivante :

- 250 promotions exceptionnelles de C en B
- 100 promotions exceptionnelles de B en A.

Rappelons qu'en 2013, ces volumes étaient respectivement de 1000 et de 200.

Pour l'heure, aucune précision n'a été communiquée quant à la répartition des ces volumes entre les différentes voies d'accès aux corps (concours internes, LA et examen professionnel).

Pour la CGT Finances Publiques, il y a urgence à ce que les gouvernants se décident enfin à comprendre que cette politique faite d'austérité ne peut pas aboutir à une amélioration de la situation économique.

Pour la CGT Finances Publiques, il est indispensable que le gouvernement donne aux agents de la Fonction publique, et donc à ceux de la DGFIP, les moyens d'accomplir pleinement leurs missions au service de la collectivité, et qu'il reconnaisse leur travail et leurs qualifications.